

Nom : ARFAOUI

Prénom : Rafik

Statut : Doctorant contractuel

Institutions de rattachement : Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, Inra, Irstea, VetAgro Sup, Territoires, F-63000 Clermont–Ferrand, France.

Mail : mohammed_rafik.arfaoui@etudiant.univ-bpclermont.fr

TITRE : « La migration des demandeurs d’asile : Des limites méthodologiques liées aux aspects psycho-sociaux à l’apport de la géographie par l’utilisation des cartes mentales »

La réforme de l’asile en France du 29 juillet 2015 vise à homogénéiser l’accueil des demandeurs d’asile entre les régions au moment où le processus de l’accueil de cette catégorie de migrants, qui relève à la fois du champ de l’action politique et celui de l’action sociale, reste hétérogène (Santamaria, 2008)¹. Cette réforme, visant à « désengorger »² les camps de migrants présents notamment à Calais et Paris, intervient dans un contexte politique de suspicion des « faux réfugiés », c’est-à-dire ceux qui ne relèvent pas du statut de la convention de Genève de 1951. Une suspicion qui ne prend pas en considération le caractère de la mondialisation de la migration où, non seulement, les statuts des pays qui se mélangent mais aussi ceux des migrants (Wihtol de Wenden, 2017)³. Nous avons des pays qui sont, à la fois, pays de départ, de transit et d’accueil. Il y’a également des migrants qui ont quitté leurs pays, à la fois, pour des raisons sécuritaires (persécutions politiques, religieuses, ethniques...) mais aussi pour des raisons économiques, c’est-à-dire, l’amélioration de leur niveau de vie, avoir un meilleur accès aux soins et à l’éducation.

Cette suspicion engendre des violences psychiques et parfois physiques (Mekdjian, 2016)⁴. Les questions posées par les instances en charge de l’étude des dossiers des demandeurs d’asile en France, comme c’est le cas d’ailleurs dans d’autres États, se basent sur les discours narratifs des migrants. Les entretiens semi-directifs constituent une dimension souvent utilisée dans la recherche en sciences humaines et sociales. « Or, certains aspects formels peuvent rappeler les audiences administratives aux sujets interviewés, notamment le face-à-face discursif, le jeu des questions/réponses, l’injonction à « se raconter » » (Mekdjian, 2016, p. 152). A partir de ce constat, quelle méthodologie de recherche adopter pour demander aux

¹ SANTAMARIA Magalie. (2008), *Politique nationale de l’asile et enjeux locaux : Etude comparative de l’accueil des demandeurs d’asile dans les Bouches-du-Rhône, l’Isère et le Rhône (1999 – 2005)*, Thèse de science politique, Aix-Marseille : IEP Aix en Provence, 468 p.

² Il s’agit des termes souvent utilisés par les acteurs politiques pour désigner les opérations de relocalisation des migrants des métropoles et de Calais vers d’autres départements et notamment dans des territoires non-métropolitains.

³ WIHTOL DE WENDEN Catherine. (2017). *Migration internationales : un enjeu mondial*, cours lancé par Science PO sur la plateforme FUN.

⁴ MEKDJIAN Sarah. (2016), Les Récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* vol.1 (15), 150-186.

demandeurs d'asile d'évoquer des dynamiques de leur projet migratoire ? Une question cruciale d'autant plus que le travail du chercheur intervient au moment où les demandeurs d'asile s'inscrivent dans un processus de reconstruction psychologique (Arfaoui, 2016)⁵. Un processus qu'on retrouve dans les « écotones », un concept complexe emprunté à la géographie physique pour désigner une zone de transition écologique entre deux écosystèmes. Ici les « écotones » renvoient aux espaces et aux sociétés d'accueil des demandeurs d'asile au moment du passage de l'exil à l'obtention d'une protection. Un concept qui relève donc de la dimension spatio-temporelle.

Pour répondre à cette problématique d'ordre méthodologique autour de laquelle s'articule des enjeux d'éthique, des enjeux socio-spatiaux, des enjeux politiques voire même économiques, l'apport de la géographie par l'emploi des cartes mentales s'avère considérable. C'est le constat que j'ai établi lors de ma recherche sur les politiques publiques de l'accueil des demandeurs d'asile dans le département du Puy de Dôme (France) que j'ai menée dans le cadre de mon mémoire de master 2.

J'ai comparé les dynamiques exprimées par trois demandeurs d'asile soudanais accueillis dans le CADA de Cébazat lors des entretiens semi-directifs et à travers les cartes mentales qu'ils ont dessinés. Après des questions posées sur leurs parcours migratoires, j'ai demandé aux demandeurs d'asile de dessiner sur une carte vierge les dynamiques de leur projet migratoire notamment dans les pays de transit et d'accueil. Le constat est extrêmement intéressant car les dynamiques exprimées à travers les représentations spatiales sont plus importantes que celles exprimées lors des entretiens semi-directifs. Il s'agit notamment des dynamiques qui concernent la traversée de la méditerranée et le contournement des barrières imposées par l'Union Européenne ainsi que du contraste dans l'accès aux espaces publics entre le Sud et le Nord.

Ceci nous amène à nous poser des questions sur la nécessité d'adopter des méthodologies ayant recours aux protocoles de questions / réponses au moment où les expressions spatiales sont, non seulement, plus efficaces mais permettent également d'éviter d'accentuer les violences psychique et physique auxquelles font face les demandeurs d'asile. Il s'agit, à la fois, de questions d'éthique et d'efficacité.

Ainsi, les questions d'éthique, dans la recherche sur la migration des demandeurs d'asile, loin d'être une contrainte pour le travail du chercheur, constituent un socle de sa réussite.

Rafik ARFAOUI

⁵ ARFAOUI Rafik. (2016), Accueil des demandeurs d'asile dans le départ du Puy de Dôme : Pilotage national versus coproduction territoriale, Mémoire de master 2 TAM, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 127 p.